

Budget 2024

DRAC
Auvergne-
Rhône-Alpes

118, 080 M€

en autorisations d'engagement (en millions d'euros)
et hors dépenses de personnel

31, 813 M€

patrimoines



Monuments historiques
et patrimoine monumental | 23 073 109 €

Architecture
et espaces protégés | 1 462 471 €

Patrimoine
des musées de France | 3 665 173 €

Patrimoine archivistique
et célébrations nationales | 373 949 €

Acquisition et
enrichissement des
collections publiques | 262 715 €

Patrimoine archéologique | 2 975 608 €

25, 939 M€

transmission des savoirs et
démocratisation de la culture



Soutien aux établissements
d'enseignement supérieur
et insertion professionnelle | 7 138 757 €

Soutien à la démocratisation
et à l'éducation
artistique et culturelle | 18 690 896 €

Langue française
et langues de France | 109 421 €

989 713 €

livre et industries culturelles



Livre et lecture | 974 713 €

Entrepreneuriat culturel | 15 000 €

56, 886 M€

création



Soutien à la création, à la
production et à la diffusion :

- du spectacle vivant | 54 925 370 €

- des arts plastiques | 3 960 755 €

Au budget 2024 de la DRAC s'ajoutent des crédits
instruits par ses services et/ou par des opérateurs
du ministère de la Culture

Soutien à la construction,
rénovation, extension
d'horaires des bibliothèques,
Crédits de la dotation
générale de décentralisation



9, 347 M€

Soutien à la création,
production, diffusion
et exploitation
cinématographique,

Crédits (hors soutien aux sociétés
de production audiovisuelle) du
Centre national du cinéma et
de l'image animée



6, 566 M€

En fonction du dynamisme partenarial
des territoires et du degré de maturité
des projets, les crédits d'investissement
de l'État évoluent d'une année sur l'autre.

Soutien aux médias
de proximité

Crédits de la direction générale
des médias et industries culturelles



222 292 €